

elle paraît constituer un progrès dans la bonne voie, du moins en ce qui concerne la juridiction économique. L'épineuse question de la traversée des détroits et des eaux archipélagiques soulève sans doute de grandes difficultés à la Conférence.

Pêches En 1609, l'éminent juriste hollandais Hugo Grotius écrivait:

"La plupart des choses s'épuisent à force d'être exploitées. Ce n'est pas le cas de la mer. On ne peut l'épuiser ni par le pêche ni par la navigation, c'est-à-dire des deux façons dont elle peut être exploitée."

Cette déclaration ne tient plus, et cela aux deux points de vue qui l'appuyaient. Mais pendant quelque 350 années, elle a fidèlement résumé la nature des relations entre l'homme et la mer. Tout homme politique conviendra que d'avoir eu raison pendant si longtemps confère une réputation hautement enviable. Mais Grotius a sous-estimé l'énergie et l'ingéniosité des hommes. Il existe certes plus de moyens d'exploiter la mer que les deux moyens traditionnels dont il parle. Nous savons aussi, et nous en sommes très inquiets, que les ressources de la mer peuvent s'épuiser lorsque les techniques de pêche modernes sont utilisées sans discernement. Ces dernières années, on a vu des méthodes de pêche perfectionnées au point où elles font le nettoyage par le vide. Aussi anciennes et vastes qu'elles soient, les ressources de la mer ne sauraient être exploitées abusivement à l'infini. Là comme partout ailleurs, il existe certaines limites. Des techniques avancées permettent actuellement à l'homme de pêcher des espèces entières de poissons jusqu'au point de quasi-extinction.

Étant donné la poussée démographique et la demande croissante de protéines sur le plan mondial, les ressources biologiques de la mer acquièrent plus d'importance de jour en jour. Des flottes "usines" à longue portée passent des mois entiers en mer; elles possèdent leurs installations de préparation du poisson et leurs chambres frigorifiques ainsi qu'un équipement moderne de détection du poisson; elles pêchent à des centaines et même à des milliers de milles de leurs eaux territoriales. Ces flottes sont bien connues dans les eaux situées au large de nos côtes.

Mais la fin de l'expansion est en vue. Dans un avenir prévisible tous les grands peuplements de poissons auront été exploités jusqu'au maximum de ce qu'ils peuvent supporter ou même au-delà. Comme la concurrence est illimitée pour l'obtention de ces ressources rares, la surexploitation et par conséquent les